

JURIS
CLASSEUR

OBJECTIF
EXPERTISE
COMPTABLE

COLLECTION OBJECTIF
EXPERTISE COMPTABLE
DIRIGÉE PAR
MAURICE COZIAN

Jean-Pierre Tosi
Martine Le Friant

DPECF

MANUEL

ÉPREUVE N°1

Introduction au droit de l'entreprise

11^e édition



Litec

Groupe LexisNexis

DR 812

1

COLLECTION OBJECTIF

EXPERTISE COMPTABLE

DIRIGÉE PAR MAURICE COZIAN

Professeur à l'Université de Bourgogne

Ancien membre du Conseil des Impôts

29842



Introduction au droit de l'entreprise

par

JEAN-PIERRE TOSI

Professeur à la Faculté de droit de Montpellier

MARTINE LE FRIANT

Professeur à l'Université d'Avignon

Doyen de la Faculté des sciences juridiques
et économiques

D P E C F
ÉPREUVE N° 1

ONZIÈME ÉDITION - 2002



Litec

Groupe LexisNexis

Éditions du Juris-Classeur
141, rue de Javel 75015 Paris

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Avant-propos	VII
Programme	XI
Partie préliminaire	
INTRODUCTION GÉNÉRALE À L'ÉTUDE DU DROIT	
Chapitre I. — La loi (2 à 31)	3
SECTION I. — LES CARACTÈRES DES RÈGLES JURIDIQUES	3
§ 1. — Caractère normatif	3
§ 2. — Caractère général	4
§ 3. — Caractère coercitif	5
A. <i>Le degré de contrainte</i>	5
B. <i>La variété des sanctions</i>	5
SECTION II. — LES SOURCES DES RÈGLES JURIDIQUES	6
§ 1. — Les textes	7
A. <i>La constitution</i>	7
B. <i>Le traité international</i>	8
C. <i>La loi</i>	13
D. <i>Le règlement</i>	14
§ 2. — Les autres sources	16
A. <i>La coutume</i>	16
B. <i>La jurisprudence</i>	17
Appendice. <i>La doctrine et son influence sur la création des règles juridiques</i>	18
SECTION III. — LES CLASSIFICATIONS DES RÈGLES JURIDIQUES	18
§ 1. — La distinction du droit objectif et des droits subjectifs ...	19
§ 2. — Les différentes branches du droit	19
Chapitre II. — Le juge (32 à 58)	21
SECTION I. — L'ORGANISATION JUDICIAIRE	21

§ 1. — Les juridictions administratives	22
A. La séparation des juridictions administratives et judiciaires	22
B. L'organisation des juridictions administratives	23
C. La compétence des juridictions administratives	23
§ 2. — Les juridictions civiles	23
A. Les tribunaux du premier degré	23
B. Les cours d'appel	25
C. La Cour de cassation	25
§ 3. — Les juridictions répressives	27
A. Les juridictions d'instruction	28
B. Les juridictions de jugement	28
SECTION II. — LE PERSONNEL JUDICIAIRE	29
§ 1. — Les magistrats	29
A. Les magistrats du siège	29
B. Les magistrats du parquet	30
§ 2. — Les auxiliaires de justice	30
A. Les avocats	30
B. Les greffiers	31
C. Les huissiers	31
SECTION III. — LA PROCÉDURE JUDICIAIRE	31
§ 1. — La preuve	31
A. La charge de la preuve	32
B. Les moyens de preuve	33
B. L'admissibilité des moyens de preuve	35
§ 2. — La justice étatique	37
A. L'action en justice	37
B. L'instance	39
C. Le jugement	41
D. Les voies de recours	41
§ 3. — L'arbitrage	42
A. Le compromis	43
B. La clause compromissoire	43

Première partie

L'ENTREPRISE ET LES PERSONNES

Titre I. — Les personnes juridiques	47
Chapitre I. — Les personnes physiques (65 à 91)	49

SECTION I. — PRÉSENTATION GÉNÉRALE	49
§ 1. — Durée de la personnalité	49
A. Commencement de la personnalité	49
B. Fin de la personnalité	50
§ 2. — L'identification de la personne	50
A. Les actes de l'état civil	50
B. Le nom	51
C. Le domicile et la résidence	53
D. La nationalité	55
§ 3. — Les attributs de la personnalité	56
A. Le patrimoine	56
B. Les droits patrimoniaux	57
C. Les droits extrapatrimoniaux	59
§ 4. — Les limitations de la personnalité	62
SECTION II. — CAS PARTICULIERS	63
§ 1. — Les mineurs	64
A. Notion	64
B. Condition juridique	64
§ 2. — Les incapables majeurs	65
A. La sauvegarde de justice	66
B. La tutelle	66
C. La curatelle	67
§ 3. — Les étrangers	68
A. Régime administratif	68
B. Droits reconnus aux étrangers	69
§ 4. — Les époux	70
A. Les règles communes à tous les époux	71
B. Les règles particulières aux différents régimes matrimoniaux	73
Chapitre II. — Les personnes morales (96 à 105)	79
SECTION I. — LES DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE PERSONNES MORALES	80
§ 1. — Personnes morales de droit public et de droit privé	80
§ 2. — Groupements de personnes et masses de biens	81
§ 3. — Groupements de personnes ayant ou non un but lucratif	81
SECTION II. — LE RÉGIME JURIDIQUE DES PERSONNES MORALES	82
§ 1. — La naissance de la personnalité morale	82
§ 2. — Les effets de la personnalité morale	84
A. Identification de la personne morale	84
B. Patrimoine de la personne morale	86

C. Capacité de la personne morale	87
§ 3. — Disparition des personnes morales	87
Titre II. — L'entreprise	89
Chapitre I. — Entreprise commerciale et entreprise civile (123 à 188)	91
SECTION I. — LE SECTEUR COMMERCIAL	92
§ 1. — Domaine du droit commercial	93
A. Les entreprises soumises au droit commercial	93
B. Les actes de commerce	95
§ 2. — Originalité du droit commercial	97
A. Maintien de l'originalité	97
B. Déclin de l'originalité	98
SECTION II. — LES ENTREPRISES CIVILES	99
§ 1. — Les agriculteurs	100
A. Définition des activités agricoles	100
B. Le rapprochement des agriculteurs et des autres entreprises	101
§ 2. — Les artisans	102
A. Les personnes relevant du secteur des métiers	102
B. Les artisans au sens du droit privé	103
§ 3. — Les professions libérales et intellectuelles	105
SECTION III. — LES OBLIGATIONS COMMUNES	105
§ 1. — Obligations communes à tous les commerçants et à certaines entreprises non commerciales	106
A. Le registre du commerce et des sociétés	107
B. Les obligations comptables	111
C. Le redressement et la liquidation judiciaires	119
§ 2. — Obligations communes à toutes les entreprises	123
Chapitre II. — Entreprise individuelle et entreprise en société (201 à 307)	125
SECTION I. — L'ENTREPRISE COMMERCIALE INDIVIDUELLE	126
§ 1. — La liberté du commerce	127
A. Le principe	127
B. Les restrictions	128
§ 2. — Le statut fiscal et social	131
A. Le statut fiscal	132
B. Le statut social	134

§ 3. — La situation des commerçants mariés	135
A. L'époux commerçant	135
B. Le conjoint du commerçant	136
SECTION II. — LES SOCIÉTÉS	138
§ 1. — Règles générales applicables à toutes les sociétés	139
A. Constitution des sociétés	140
B. Fonctionnement de la société	143
C. Dissolution des sociétés	146
§ 2. — Les sociétés commerciales	147
A. La société en nom collectif	147
B. La SARL et l'EUURL	149
C. La société anonyme (SA)	153
D. La société par actions simplifiée (SAS et SASU)	155
§ 3. — Les sociétés civiles	157
A. Le régime général de la société civile	157
B. Les sociétés civiles à statut particulier	158

Deuxième partie

L'ENTREPRISE ET LES BIENS

Titre I. — Régime général des biens	165
Chapitre I. — Les différentes sortes de biens (334 à 344)	167
SECTION I. — LES CLASSIFICATIONS DES DROITS ET DES CHOSES	167
§ 1. — La distinction des biens corporels et des biens incorporels	167
§ 2. — La distinction des meubles et des immeubles	168
A. Le contenu de la distinction	169
B. Les intérêts de la distinction	170
SECTION II. — LES CLASSIFICATIONS DES CHOSES	171
§ 1. — La distinction des choses consommables et durables	172
§ 2. — La distinction des choses fongibles et des corps certains	172
Chapitre II. — Les différentes prérogatives sur les biens (346 à 363)	175
SECTION I. — LES PRÉROGATIVES DE DROIT SUR LES CHOSES	175
§ 1. — Le droit de propriété	176
A. Attributs et caractères de la propriété	176
B. Restrictions au droit de propriété	177

C. Les contrats à distance	247
§2. — Les conditions de validité de la formation	248
A. Le consentement	248
B. La capacité	249
C. L'objet	250
D. La cause	251
§3. — La sanction de l'inobservation des conditions de validité : la nullité du contrat	253
A. Conditions de l'action en nullité	253
B. Effets de l'annulation	253
SECTION III. — LES EFFETS DU CONTRAT	255
§1. — L'effet obligationnel du contrat	255
A. L'exécution des obligations nées du contrat	256
B. L'inexécution des obligations nées du contrat	261
§2. — La force obligatoire du contrat	269
A. Existence d'une norme contractuelle	269
B. Différences entre norme contractuelle et rapport d'obligation	272
Chapitre II. — Les autres sources (651 à 685)	275
SECTION I. — LA RESPONSABILITÉ CIVILE	275
Introduction : la qualification de la responsabilité	275
A. Responsabilité civile et responsabilité pénale	276
B. Responsabilité délictuelle et responsabilité contractuelle	277
§1. — Cas de responsabilité	278
A. La responsabilité pour faute	279
B. La responsabilité du fait d'autrui	281
C. La responsabilité du fait des choses	282
§2. — Réparation du dommage	283
A. Dommage réparable	283
B. Action en réparation	284
SECTION II. — LES QUASI-CONTRATS	286
§1. — La gestion d'affaires	286
§2. — La répétition de l'indu	287
§3. — L'enrichissement sans cause	288
Chapitre III. — Le régime général des obligations (711 à 742)	291
SECTION I. — TRANSMISSION DE L'OBLIGATION	291
§1. — Changement de créancier	291
A. La cession de créance	291

B. Le paiement avec subrogation	292
§2. — Adjonction d'un nouveau débiteur	293
A. Délégation	293
B. Autres techniques	294
SECTION II. — EXTINCTION DE L'OBLIGATION	294
§1. — Paiement	294
§2. — Autres modes d'extinction	296
§3. — Exécution forcée	297
Titre II. — Règles spéciales aux principaux contrats	301
SECTION I. — LE CONTRAT DE VENTE	302
§1. — La conclusion du contrat de vente	302
§2. — L'exécution du contrat de vente	304
SECTION II. — LE CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICES OU CONTRAT D'ENTREPRISE	306
SECTION III. — LE CONTRAT DE BAIL	310
§1. — Le droit commun du contrat de bail	311
§2. — Le statut des baux commerciaux	313
SECTION IV. — LES CONTRATS DE DISTRIBUTION INTÉGRÉE	315
§1. — La distribution exclusive	316
§2. — La distribution sélective	318
§3. — La franchise	318
SECTION V. — LE PRÊT ET LES GARANTIES DE PAIEMENT	319
§1. — Le contrat de prêt	319
§2. — Les sûretés	321
SECTION VI. — LE CONTRAT D'ASSURANCE	329
§1. — Règles générales du contrat d'assurance	329
§2. — Particularités des assurances de dommages	331
Quatrième partie	
INTRODUCTION AU DROIT DU TRAVAIL	
Chapitre I. — Le contrat de travail (906 à 972)	335
SECTION I. — LA CATÉGORIE DE CONTRAT DE TRAVAIL	335

§ 1. — La qualification de contrat de travail	335
§ 2. — Les différents types de contrat de travail	336
A. <i>Le contrat de travail de droit commun</i>	336
B. <i>Les contrats de travail spéciaux</i>	337
C. <i>Les contrats de travail de type particulier</i>	338
SECTION II. — LE RÉGIME DU CONTRAT DE TRAVAIL	340
§ 1. — La conclusion du contrat de travail	340
A. <i>L'accès à l'emploi</i>	340
B. <i>L'opération de recrutement</i>	341
C. <i>La forme du contrat de travail</i>	342
§ 2. — L'exécution du contrat de travail	342
A. <i>Les obligations des parties et la réglementation</i>	342
B. <i>La suspension du contrat</i>	345
C. <i>La modification du contrat</i>	345
§ 3. — La cessation du contrat de travail	346
A. <i>Les différents modes de rupture du contrat à durée indéterminée</i>	346
B. <i>Le droit du licenciement</i>	347
Chapitre II. — Les pouvoirs patronaux (973 à 982)	353
SECTION I. — LE POUVOIR DE DIRECTION	353
SECTION II. — LE POUVOIR NORMATEUR	354
SECTION III. — LE POUVOIR DISCIPLINAIRE	355
Chapitre III. — La défense et la représentation des intérêts (1001 à 1051)	357
SECTION I. — LE DROIT SYNDICAL	358
§ 1. — La liberté syndicale	358
§ 2. — L'exercice du droit syndical dans l'entreprise	359
SECTION II. — LES INSTITUTIONS REPRÉSENTATIVES DU PERSONNEL	360
§ 1. — Les délégués du personnel	361
§ 2. — Les comités d'entreprise et de groupe	361
A. <i>Le comité d'entreprise</i>	361
B. <i>Le comité de groupe</i>	364
§ 3. — Le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail	364
SECTION III. — LE RÉGIME DES CONFLITS COLLECTIFS DE TRAVAIL	365
§ 1. — La grève	365
A. <i>La définition de la grève</i>	365

B. <i>Les conséquences juridiques de la grève</i>	366
C. <i>La grève dans les services publics</i>	367
§ 2. — Les procédés de règlement des conflits collectifs	367
Chapitre IV. — La négociation collective (1054 à 1068)	369
SECTION I. — L'ACTIVITÉ DE NÉGOCIATION	369
§ 1. — Les parties à la négociation	369
§ 2. — Les incitations légales à la négociation	370
SECTION II. — LA CONVENTION ET L'ACCORD COLLECTIF DE TRAVAIL .	371
§ 1. — Le dualisme de la convention et de l'accord collectif de travail	371
§ 2. — Les rapports entre conventions et accords collectifs de travail et règles étatiques	372
§ 3. — Les effets de la convention ou accord collectif de travail	372
Chapitre V. — L'intervention publique (1081 à 1096)	375
SECTION I. — LE TRAITEMENT DES CONTENTIEUX DU TRAVAIL	375
§ 1. — Les juridictions civiles	375
§ 2. — Les juridictions administratives	376
§ 3. — Les juridictions pénales	376
SECTION II. — LES MISSIONS DE L'INSPECTION DU TRAVAIL	377
SECTION III. — L'INTERVENTION SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL	378

Cinquième partie

INTRODUCTION À LA FISCALITÉ DE L'ENTREPRISE

Chapitre I. — Principes généraux du droit fiscal (1202 à 1211)	381
A. <i>Sources</i>	381
B. <i>Grandes catégories</i>	382
C. <i>Règles d'établissement</i>	382
Chapitre II. — Imposition des bénéficiaires (1212 à 1247)	385
§ 1. — Classification fiscale des entreprises	385
A. <i>Champ d'application des BIC</i>	385
B. <i>Champ d'application de l'IS</i>	386
§ 2. — Principes généraux de détermination du résultat fiscal .	388
A. <i>Produits imposables</i>	388
B. <i>Charges déductibles</i>	390
C. <i>Passage du résultat comptable au résultat fiscal</i>	391

TABLE DES MATIÈRES

Chapitre III. — Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) (1281 à 1319)	395
SECTION I. — CHAMP D'APPLICATION	396
A. Opérations imposables par nature	396
B. Opérations imposables par détermination de la loi	397
C. Opérations exonérées	397
D. Opérations imposables par option	398
SECTION II. — TVA EXIGIBLE	398
A. Fait générateur et exigibilité	398
B. Base d'imposition	399
C. Taux	400
SECTION III. — TVA DÉDUCTIBLE	400
§ 1. — Régime général	400
A. Droit à déduction	400
B. Régularisations des déductions	401
§ 2. — Régime particulier des assujettis et redevables partiels	402
A. Assujettis partiels	402
B. Redevables partiels	403
SECTION IV. — PAIEMENT DE LA TVA	403
Index alphabétique	405
Index des encadrés	415
Table des matières.....	417

OBJECTIF EXPERTISE COMPTABLE

Introduction au droit de l'entreprise

Réussir vos examens avec Litec

Le **DPECF** comporte cinq épreuves écrites :

- 1 • Introduction au droit de l'entreprise
- 2 • Économie
- 3 • Méthodes quantitatives
- 4 • Comptabilité
- 5 • Expression et communication

L'objectif de cet ouvrage, comme celui du programme de l'épreuve juridique du DPECF est double :

- *initier : il a pour objet d'introduire au langage, au raisonnement et aux grandes divisions juridiques, de rendre familier le monde du droit ;*
- *synthétiser : partant de l'idée que les grandes disciplines du droit, et d'abord le droit commercial, ne se comprennent bien qu'à partir de solides connaissances de droit civil, il lie en permanence l'étude du droit civil des personnes, des biens, des obligations et des principaux contrats à celle des éléments fondamentaux du droit commercial (commerçants et actes de commerce, sociétés commerciales, fonds de commerce, contrats commerciaux).*

Le large éventail des questions traitées et ce parti pris de simplicité intéresseront les candidats à l'épreuve juridique du DPECF pour qui l'ouvrage a été spécialement conçu, mais également tous ceux qui cherchent à s'initier au droit des affaires (étudiants des UFR de sciences économiques, des instituts d'administration des entreprises, des écoles de commerce et de gestion et des IUT).

Les auteurs :

Jean-Pierre Tosi est professeur à la faculté de droit de Montpellier.

Martine Le Friant est professeur à l'université d'Avignon, doyen de la faculté des sciences juridiques et économiques.

T77

Prix : 25 € (163,98 F)

ISBN : 2-7111-3462-8

ISSN : 0150-8814

